

N° 25 - FÉVRIER 2008

Espaces transfrontaliers

La lettre de la mission opérationnelle transfrontalière

Vers une coopération de deuxième génération



Luís Filipe Menezes, président d'Eixo Atlântico

La coopération transfrontalière est un instrument essentiel pour développer les territoires frontaliers situés généralement en périphérie des centres de décision. C'est également un moyen pour construire l'Europe des citoyens en apportant des réponses concrètes à des problèmes du quotidien. Nous devons réfléchir à une coopération de deuxième génération. Le développement des services aux habitants, l'amélioration de la compétitivité, de l'innovation et des nouvelles technologies, dans les territoires transfrontaliers, doivent être un objectif central pour accroître la cohésion interne de l'Europe. Les politiques de recherche, développement technologique et innovation doivent figurer, de manière prioritaire, dans les agendas des politiques transfrontalières, pour favoriser l'accomplissement des objectifs de Lisbonne. Pour cela, il est nécessaire d'approfondir l'analyse des territoires et de partager les savoir-faire et les bonnes pratiques. Nous devons réfléchir entre les territoires, mais également avec les institutions communautaires. Nous parlons de croissance, de bien-être et de développement durable pour une Europe unie et polycentrique. Ces objectifs communs exigent de pérenniser les fonds dédiés à la coopération transfrontalière pour l'après 2013. L'EUROMOT doit occuper une position déterminante dans ce processus de réflexion et d'analyse. Pour cela, il doit devenir un interlocuteur privilégié des institutions européennes, dans le contexte de la coopération transfrontalière, au service du développement et de la construction européenne.

Premières réunions pour l'EUROMOT

L'EUROMOT, réseau européen d'autorités locales transfrontalières, a été officiellement lancé le 8 novembre 2007 à Lille lors des rencontres européennes « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien ». Une convention de coopération a été signée entre la MOT, Eixo Atlântico¹ et City Twins², et une alliance stratégique a été passée entre l'EUROMOT et l'Association des régions frontalières européennes (ARFE).



De gauche à droite : Xoan Vazquez Mao, secrétaire général d'Eixo Atlântico, Pierre Mauroy, président de la MOT, et Martin Patzelt, maire de Francfort-sur-l'Oder (Allemagne).

L'EUROMOT a pour vocation de former un outil de dialogue entre les autorités locales transfrontalières, les Etats et les institutions européennes. Ses activités concernent l'assistance opérationnelle aux projets, les études, la formation et la recherche en matière de coopération transfrontalière, la mise en réseau et l'interface du niveau local au niveau européen. L'alliance avec l'ARFE permet quant à elle de couvrir les différentes échelles de coopération (locales et régionales).

Le comité politique de l'EUROMOT est composé d'un président : Pierre Mauroy, président de la MOT, et de deux vice-présidents : Luís Filipe Menezes, président d'Eixo Atlântico et Joachim Paulick, maire de Görlitz (Allemagne), représentant le réseau City Twins. Un secrétaire, Alain Lamassoure (député européen et vice-président de la MOT) complète ce dispositif.

Le comité exécutif³ s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année 2008. Il a pour mission de définir un plan stratégique à trois ans devant permettre la mise en œuvre opérationnelle des objectifs fixés par la convention. Il vise également à définir les modes de fonctionnement et d'organisation de la structure EUROMOT, qui doit être créée d'ici la fin de l'année. La réalisation de ces objectifs passera notamment par le biais de programmes européens. Un projet Interreg IVC pour soutenir les activités de l'EUROMOT a été déposé, à cette fin, en janvier 2008. ■

1. Réseau de villes frontalières impliquant le Nord Portugal et la Galice en Espagne.
2. Réseau de villes jumelles impliquant l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, la Suède, la Finlande et la Russie.
3. Composé d'un président (Jacques Houbart, directeur général de la MOT) et de deux vice-présidents (Xoan Vazquez Mao, secrétaire général d'Eixo Atlântico, et Klaus Baldauf, délégué à la coopération internationale, Ville de Francfort-sur-l'Oder).

SOMMAIRE

- Dossier :** La coopération transfrontalière : construire l'Europe dans ses territoires..... p.2-3
L'actualité : Réédition de l'Atlas de la coopération transfrontalière –
 Vers un groupement européen de coopération territoriale..... p.4

La coopération transfrontalière

« Construire l'Europe dans ses territoires »

Les rencontres européennes « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien », organisées par la MOT, les 8 et 9 novembre 2007, ont réuni plus de 800 personnes à Lille. 36 pays en Europe étaient représentés. Ce dossier constitue la synthèse des débats de ces rencontres.

Ces rencontres ont permis de mettre en évidence les enjeux fondamentaux de la coopération transfrontalière comme faciliter le quotidien de 35 %¹ de la population en Europe, construire des « laboratoires de la construction européenne » ou encore promouvoir une Europe concrète et proche des citoyens. Elles ont souligné la nécessité, pour favoriser ce développement, d'une meilleure prise en compte de la spécificité transfrontalière dans les politiques nationales et européenne. Enfin, elles ont lancé la création de l'EUROMOT pour notamment assurer le portage et le suivi des résultats du colloque.

Des territoires transfrontaliers en construction

Comme l'a souligné Stefaan De Clerck, bourgmestre de Kortrijk en Belgique, lors de la première table ronde plénière, l'Europe ne fournit pas les instruments permettant de dépasser les cadres bilatéraux.

Les administrations sont trop souvent contraintes de se cantonner aux schémas nationaux, qui n'intègrent pas la réalité transfrontalière. Ainsi quinze ans ont été nécessaires pour aboutir à la création d'une Eurométropole transfrontalière sur la frontière franco-belge : l'« Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai² ».

Sur le terrain, la valeur ajoutée de l'organisation transfrontalière ne fait pas de doute. Les acteurs de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) à la frontière franco-germano-suisse ont par exemple rapidement pris conscience que l'espace économique transfrontalier multipliait les opportunités de travail et de développement. Et la constitution d'une structure de gouvernance transfron-

talière, l'ETB, a été marquée par son efficacité opérationnelle et son ancrage démocratique, comme l'a rappelé Walter Schneider, président de l'ETB.

Selon Alain Lamassoure, vice-président de l'Eurocité basque Bayonne-San Sebastian (France/

tiques permettent de surmonter un passé douloureux.

C'est ainsi que les territoires transfrontaliers se développent progressivement, de façon multiculturelle sur la base du montage de projets qui sont autant de réponses concrètes aux besoins des habitants



L'espace « projets » organisé au sein des lieux d'exposition de Lille-Grand Palais a été l'occasion d'échanges fructueux autour des projets transfrontaliers.

Espagne), la réalisation d'un espace de vie au Pays basque a été possible grâce à l'Europe. Et, depuis l'ouverture des frontières, les relations transfrontalières se sont multipliées avec des élus engagés qui ont été capables d'identifier les problèmes et d'élaborer des projets communs. Les difficultés ont été essentiellement d'ordre administratif et bureaucratique, l'application stricte du droit européen aidant peu à la concrétisation des projets.

Sur les frontières de l'est de l'Europe, la coopération est historiquement moins avancée. A la frontière entre l'Allemagne et la Pologne par exemple, Francfort-sur-l'Oder et Slubice ont longtemps été séparées, mais la confiance s'est rétablie par une volonté de travailler sur des projets communs de développement.

De même, dans le Nord-Ouest, entre Newry (Irlande du Nord) et Dundalk (République d'Irlande), les échanges transfrontaliers se multiplient depuis peu et les contacts poli-

et qui en font des vecteurs d'intégration des frontières internes et de pacification des frontières externes de l'Europe.

Un objectif : créer le lien

Malgré ces enjeux et ce potentiel de développement, les barrières culturelles, linguistiques, administratives et juridiques constituent toujours un frein important aux démarches de coopération. Les compétences de part et d'autre de la frontière divergent et les problèmes posés dans la vie quotidienne des habitants sont souvent traités de façon empirique, voire ne sont pas résolus.

Aussi, les débats ont insisté sur le fait que l'organisation d'une gouvernance transfrontalière, qui constitue une réponse durable à ces problèmes, doit s'exercer aux bonnes échelles.

Plus celles-ci se rapprochent de la proximité, plus elles permettent de recueillir l'adhésion des citoyens aux projets de coopération, condition nécessaire à la réussite d'un projet ➤

Un territoire transfrontalier

est un espace de projets délimité, qui, même lorsqu'il est juridiquement constitué, ne vise pas l'administration de ce territoire, mais la mise en œuvre de programmes d'actions destinés à répondre aux besoins des habitants.

➤ de territoire transfrontalier. D'autres facteurs ont été mis en avant comme la nécessité d'une volonté politique forte, le développement de l'apprentissage des langues, l'importance des médias, etc.

C'est pourquoi la mobilisation au niveau local ne peut être efficace sans un soutien fort des niveaux nationaux et communautaire. Pourtant, les fonds structurels pour l'après 2013 sont menacés.

Comme l'a rappelé, lors de la seconde table ronde plénière, Jan Olbrycht, membre du Parlement européen, il est primordial de s'investir dans la coopération territoriale dès aujourd'hui.

D'autant plus que la coopération transfrontalière ne fait pas l'objet actuellement d'une prise en compte politique spécifique de l'Europe, même si le Traité de Lisbonne la mentionne désormais, comme l'ont souligné Rui Nuno Baleiras, secrétaire d'Etat portugais chargé du développement régional et Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'Etat français chargé des affaires européennes.

Le président du Comité des Régions, Michel Delebarre, a également rappelé que « l'addition de politiques sectorielles ne génère pas de développement régional ». Pour ce faire, il faut des financements spécifiques et des approches transversales et territoriales. L'outil GECT et le dispositif EUROMOT répondent à ces besoins.

Selon Philippe Herzog, président de Confrontations Europe, « la stratégie et les projets doivent être construits à partir des territoires ». Les porteurs de projets ne sont en effet pas suffisamment consultés dans la construction des programmes européens.

Il convient de changer de méthode et de promouvoir le « bottom-up » et le transfert de savoir-faire. L'adaptation aux spécificités territoriales des normes générales, préconisées par l'Union, ne pourra se faire sans un dialogue interactif entre l'Union européenne et les territoires transfrontaliers.

Tel est l'objectif de l'EUROMOT : constituer ce dialogue de proximité qui manque entre les acteurs locaux et les institutions nationales et européennes ! ■

1. 35 % de la population des Etats membres vivent dans des territoires couverts par les programmes européens de coopération transfrontalière.

2. Premier Groupement européen de coopération territoriale (GECT) constitué en Europe le 28 janvier 2008 à Kortrijk en Belgique.



Seconde table ronde plénière « Les engagements des acteurs publics nationaux et communautaires en faveur des territoires transfrontaliers ». De droite à gauche : Pierre Mauroy, président de la MOT, Dominique Rousset, journaliste, Peter Wostner, directeur adjoint du bureau des collectivités locales et de la politique régionale, Slovaquie, Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'Etat français chargé des affaires européennes, Rui Nuno Baleiras, secrétaire d'Etat portugais chargé du développement régional, Jan Olbrycht, membre du Parlement européen, Michel Delebarre, président du Comité des Régions, Rudolf Niessler, directeur de la coordination de la politique, DG REGIO, Commission européenne, Philippe Herzog, président de Confrontations Europe.

Douze recommandations emblématiques

Les douze ateliers organisés lors des rencontres ont été préparés par des groupes de travail techniques qui se sont réunis tout au long de l'année 2007. Ils ont permis de faire ressortir, thème par thème, les enjeux, les projets et les bonnes pratiques de la coopération transfrontalière en Europe, pour parvenir à des recommandations opérationnelles, regroupées aujourd'hui dans un manifeste* adressé aux institutions nationales et européennes. Voici, en exergue, douze recommandations emblématiques.

Les territoires transfrontaliers

Favoriser la création d'observatoires statistiques locaux à l'échelle du territoire transfrontalier et les mettre en réseau.

Les agglomérations transfrontalières

Faire des agglomérations transfrontalières des lieux de convergence des politiques nationales et européennes dans le cadre des démarches stratégiques européennes et les mettre en réseau au niveau européen.

Les territoires ruraux et naturels transfrontaliers

Organiser la gouvernance des territoires ruraux et espaces naturels transfrontaliers de manière à gérer la biodiversité, les ressources naturelles à l'échelle transfrontalière et à développer les activités humaines notamment par la mutualisation des services publics.

La coopération maritime

Développer une assistance à la définition et à la mise en œuvre de projets communs de coopération maritime de proximité.

Le développement économique

Favoriser la création d'agences de développement transfrontalières impliquant autorités locales, entreprises et centres de recherche.

L'emploi et la formation

Développer le dispositif des EURES-T (regroupant employeurs, syndicats et services publics de l'emploi) sur l'ensemble des frontières intérieures de l'Union pour accompagner la mobilité des travailleurs et favoriser le développement des entreprises dans les bassins de vie transfrontaliers.

La santé

Contribuer à faire émerger de véritables communautés de santé transfrontalières, intégrées aux projets de territoires transfrontaliers.

L'environnement

Favoriser la gestion en commun de l'environnement transfrontalier en matière de pollution, de déchets, de prévention des risques naturels et technologiques (inondations, incendies, qualité des eaux...).

Les transports collectifs

Organiser le dialogue et la gouvernance transfrontalière des transports transfrontaliers de proximité, en faire reconnaître les enjeux et la nécessité de financements aux niveaux local, national et européen.

La culture et l'intégration territoriale

Favoriser l'émergence de plateformes légères de coopération culturelle transfrontalière qui puissent associer collectivités publiques et acteurs concernés de manière à mettre en œuvre des programmes d'actions culturelles, composants à part entière du projet de territoire.

Les outils juridiques de la coopération

Développer l'assistance opérationnelle au montage de projets transfrontaliers et en particulier aux structures de gouvernance de projets de territoire transfrontalier et mettre en réseau leurs utilisateurs pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et le transfert de savoir-faire.

La formation aux métiers du transfrontalier

Promouvoir la création et le développement d'organismes de formation et de conseil de type « Euro-Institut » et les mettre en réseau pour notamment créer un label « EUROMOT » permettant d'attester la qualité des formations en et sur le transfrontalier.

*A télécharger en français, anglais et allemand sur www.espaces-transfrontaliers.eu.

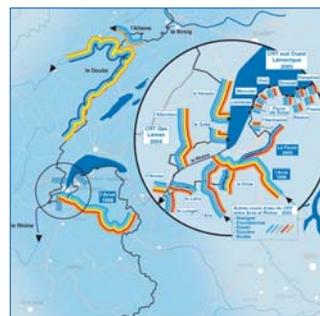
Rédition de l'Atlas de la coopération transfrontalière

Cinq ans après sa première parution, la MOT réédite son Atlas de la coopération transfrontalière. Cette nouvelle version regroupe près de cent cartes qui donnent à voir les dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble des territoires transfrontaliers entre la France et ses pays voisins. Cet ouvrage constitue un document de référence inédit dans lequel sont analysés les principaux thèmes de la coopération transfrontalière. Les domaines d'observation ont été diversifiés et approfondis.

Les thématiques traitées concernent : les flux de travailleurs, l'emploi, la santé, les transports, les fleuves, les projets de territoires transfrontaliers, la planification, les espaces urbains, les espaces ruraux et naturels, les outils juridiques, les programmes transfrontaliers de la « coopération territoriale européenne », etc.

L'ensemble des cartes est téléchargeable sur le site :

www.espaces-transfrontaliers.eu (rubrique « Ressources »).



La coopération transfrontalière des cours d'eau sur les frontières franco-suisse et franco-italienne.

Plateforme West-Vlaaderen – Flandre-Dunkerque – Côte d'Opale

Vers un Groupement européen de coopération territoriale



En septembre 2007, les partenaires de la plateforme ont confié à la MOT, associée à l'université de Leuven en Belgique, une mission d'assistance opérationnelle pour la création d'un GECT. L'objectif pour ce territoire est de structurer sa démarche de coopération transfrontalière lancée en 2004 avec la création de la plateforme transfrontalière. La nouvelle structure aura pour mission :

- d'assurer la représentation, la concertation politique et la coordination des partenaires du territoire transfrontalier ;
 - de définir les stratégies et les programmes d'actions transfrontaliers pour répondre aux besoins des habitants ;
 - de réaliser des projets transfrontaliers communs ;
 - d'agir comme interlocuteur vis-à-vis des instances tierces et notamment de l'Union européenne.
- Suite à une réunion de restitution en novembre 2007 à Diksmuide en Belgique, les représentants politiques* du projet se sont engagés à créer en 2008 ce GECT à une échelle eurorégionale. Ils se sont mis d'accord sur le territoire couvert, ainsi que sur les missions et l'organisation du futur GECT. ■

Groupe d'experts sur le GECT

La MOT a été sélectionnée pour participer au groupe d'experts sur le GECT mis en place par le Comité des Régions. Une première réunion a eu lieu le 17 janvier à Brdo, près de Ljubljana en Slovénie, à laquelle la MOT a participé. Ce groupe d'experts a pour mission d'identifier des besoins communs et de définir des actions prioritaires pour 2008 dans la perspective d'une conférence interinstitutionnelle sur le GECT.

Pour en savoir plus : www.cor.europa.eu

*Pour la partie française : la Communauté urbaine de Dunkerque, le Syndicat mixte de la Côte d'Opale, les Pays Moulins de Flandre et Cœur de Flandre, l'AGUR ; pour la partie belge : la Province de Flandre occidentale, la WVI (Intercommunale flamande), le Westhoekoverleg (Conférence des bourgmestres du Westhoek) et le RESOC Westhoek (partenaires économiques et sociaux du Westhoek).

Chantiers opérationnels

Parmi les autres travaux d'assistance opérationnelle menés par la MOT en ce début d'année 2008, citons :

- une assistance juridique à la constitution d'une structure de portage de l'Eurodistrict Saarbrücken/Moselle-Est entre la France et l'Allemagne ;
- une mission d'assistance pour la constitution d'un Eurodistrict : « Espace catalan transfrontalier » ;

- un accompagnement du gouvernement de la principauté d'Andorre en vue du montage de plusieurs projets transfrontaliers avec la France et l'Espagne ;
- la poursuite du chantier relatif à l'observation statistique transfrontalière des territoires, piloté par la DIACT (www.territoires.gouv.fr) ;
- etc.

Agenda

L'assemblée générale de la MOT

se tiendra le 29 mai à Sarreguemines à l'invitation de l'association Zukunft SaarMoselle Avenir. Une conférence-débat sur le lancement de l'EUROMOT aura lieu la veille, le 28 mai, en Allemagne, à Saarbrücken. Plus d'infos sur www.espaces-transfrontaliers.eu

